

Le débat nous aura quand même permis d'identifier des questions importantes. La première, soulevée par les honorables députés de Saint-Hyacinthe et de South Western Nova (MM. Ricard et Comeau), a trait à la nature de la Commission elle-même. Quels sont ses pouvoirs, ses fonctions? Qu'est-ce que cette Commission est censée faire? L'honorable député de Saint-Hyacinthe semble croire que la Commission va procéder à une vaste enquête sur les textiles; tel n'est pas le cas. La Commission va avoir à prononcer des jugements sur des cas précis, concrets, et dans un laps de temps très court. Il faudra corriger cette impression-là le plus rapidement possible.

L'honorable député de South Western Nova, lui, s'est demandé: Mais pourquoi une commission? Est-ce que le gouvernement ne pourrait pas lui-même prendre ces décisions-là le plus rapidement possible, tout de suite? Ce qu'il suggère, c'est le système que nous avons, et il n'a pas fonctionné remarquablement bien, sans quoi nous n'aurions pas le bill C-215. Nous pensons qu'il y a lieu de formaliser un peu tout cela, de créer un appareil qui pourra étudier ces questions d'une façon un peu plus ouverte qu'elle ne l'ont été précédemment, d'une façon un peu plus indépendante, en se fondant sur des critères mieux définis.

Une autre série de questions portera, au stade du comité,—si j'en juge par le débat—sur le besoin d'apporter devant la Commission des plans concrets. L'honorable député de South Western Nova, encore une fois, s'est posé la question. S'il s'agit simplement de modernisation, pourquoi, a-t-il dit, la commission insisterait-elle pour obtenir des plans des compagnies? A ce moment-là, l'honorable député de South Western Nova sous-estime l'importance qu'il y aura de faire des ajustements. Si l'on veut que des ajustements se fassent, il faut absolument que la Commission connaisse et surveille l'application de ces plans, sans quoi on ne saura pas si les changements requis se font ou pas!

● (4.20 p.m.)

[Traduction]

Comme les questions soulevées par les députés de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) et de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) portaient sur le programme d'assistance, je me félicite de ce que tous deux aient trouvé le programme excellent.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Un pas dans la bonne direction.

L'hon. M. Pepin: Je pense que le ministre du Travail (M. Mackasey) se réjouira également de cette appréciation. Les députés en question ont tous deux demandé si ce qui est bon pour l'industrie textile ne le serait pas aussi pour d'autres industries qui connaissent les mêmes difficultés à certaines époques. Voilà une question tout à fait pertinente que nous nous sommes posée sérieusement, nous aussi. Quand le bill sera étudié au comité, nous examinerons probablement d'une façon détaillée le concept de la responsabilité gouvernementale. Attribuer au gouvernement la responsabilité d'un changement déterminé est une entreprise extrêmement difficile.

Permettez-moi de vous donner un exemple assez forcé. Si le gouvernement de la Nouvelle-Écosse décidait de construire une route à environ un mille de l'ancienne route, serait-il responsable des pertes des propriétaires de stations-service desservant l'ancienne route qui deviendrait moins fréquentée? Je le répète, le principe de la responsabilité gouvernementale est très difficile à établir. Lorsque dans le bill nous avons cherché à définir la responsabilité en matière d'aide, nous avons établi qu'elle jouerait dans trois domaines. Nous les avons dans le bill. Là encore, il y a des problèmes d'ordre philosophique. Les députés néo-démocrates appliqueraient immédiatement et sans réserve le principe de l'aide aux ouvriers des industries auxquelles les initiatives gouvernementales ont porté un certain préjudice. Ce qui arrivera à propos de cette mesure et la façon dont on l'appliquera sont des considérations fort importantes pour nous du côté ministériel. Si elle joue son rôle et que nous constatons qu'on utilise raisonnablement ce programme d'aide, il se peut que cette idée devienne plus ou moins universellement acceptée et qu'on l'applique dans d'autres sphères.

Je voudrais maintenant aborder certaines propositions du député de Coast Chilcotin (M. St. Pierre). Entre autres choses, il a signalé que le gouvernement actuel sera en grande partie responsable du succès ou de l'échec de cette mesure. Je suis parfaitement d'accord avec lui à ce sujet et je voudrais insister davantage sur cette idée. Non seulement le gouvernement actuel sera-t-il responsable de l'application de ce projet de loi, mais le succès qu'il obtiendra dépendra aussi de l'imagination, du dynamisme et de l'intérêt manifestés par les employeurs. Il importe également que les travailleurs réagissent favorablement à cette mesure. Je tente d'être absolument franc lorsque je dis que les circonstances influenceront beaucoup sur la mise en application de cette mesure.

Le député, comme d'autres, a signalé que le projet de loi ne peut être appliqué ni utilisé exactement de la même façon dans diverses circonstances. Il s'agit incontestablement à mon avis d'une vérité élémentaire. En période de chômage, par exemple, on n'aura pas recours à la loi de la même façon que si des centaines d'emplois devenaient désuets. Je vous parle bien franchement et je crois que c'est exactement ce qu'il faut faire en ce moment. C'est pourquoi je ne cesse de vous répéter que ce bill établit une philosophie, une orientation, qu'il crée un cadre de décision. Comme le dit le député, son succès dépend du sens de responsabilité du gouvernement, des syndicats et des employeurs. J'ai l'impression que les industriels et les syndicats se réjouissent du fait qu'on va établir un tel cadre. Je me sens mal à l'aise quand j'entends des gens dire que ce bill a une allure protectionniste; je suis aussi mal à l'aise quand ils disent que le bill n'est pas de nature très libérale mais qu'il créera du chômage. A mon sens, ces deux interprétations sont fausses.

M. McCleave: L'avenir le dira.

L'hon. M. Pepin: Ce sont exactement les paroles qu'a prononcées M. King, de la Domtex, après avoir lu la déclaration du 14 mai: «L'avenir le dira». Je partage cette opinion. Le succès dépendra des réactions de tous les intéressés.